



RÈGLEMENT DU CONCOURS*

*contest rules in English version at the end of the document

Short vidéo wave ski 2023

Article 1 : Objet du concours

Dans le cadre des championnats de France organisés par le Centre Nautique de Plouhinec les 4, 5 et 6 novembre 2023, le Centre Nautique organise en amont un concours vidéo destiné à tous les pratiquants de Wave ski du Monde.

Le concours sera ouvert le 1 mars 2023 à 9 heures et s'achèvera le 15 octobre 2023 à minuit.

Pourquoi ?

- Nous voulons encourager la pratique du jeune public.
- Nous voulons également valoriser la pratique du FREE Surf en Wave ski et réduire notre impact carbone en nous déplaçant moins.
- Enfin, nous voulons que ceux qui ne peuvent pas se déplacer dans notre région puissent quand même être représentés virtuellement aux championnats de France 2023 à Plouhinec.

Les participant-es sont invité-es à participer par la réalisation d'une vidéo autour de la pratique du Wave ski (d'une durée maximum de 3 minutes (générique compris)).

La vidéo doit comporter 2 vagues choisies et 3 plans de coupe ou images de transition entre chaque vague.

Ces images doivent être tournées à moins de 50 km de votre lieu de surf habituel.

La personne qui filme et qui monte la vidéo sera elle aussi récompensée, au même titre que le rider : c'est donc un duo que nous élirons.

Les images doivent être tournées en 2023.

La trame générale de la vidéo devra être centrée sur le thème du Wave ski.

Article 2 : Conditions de participation

Il n'y a pas de limites d'âge pour participer.

Les vagues de la vidéo doivent être ridées par la même personne et filmées par le même vidéaste.

La participation à ce concours est entièrement gratuite et implique que les auteur-e-s certifient avoir eux-mêmes réalisé leur vidéo durant l'année 2023.

Article 3 - Dépôt des vidéos

Les vidéos doivent être de bonne qualité et doivent être envoyées via une plateforme de type WEtransfer à l'adresse mail suivante : centrenautiqueplouhinec@gmail.com .

Elles ne doivent jamais avoir été mises en ligne auparavant !

Article 5 - Droits d'auteur·e

Les participant-e-s cèdent à titre non-exclusif, en France et à l'étranger, dans leur totalité et sans aucune réserve, l'ensemble des droits sur la vidéo envoyée.

Article 6 - Droits à l'image

Les participant-e-s s'engagent à respecter le droit à l'image des personnes filmées, même si un.e mineur.e est filmé.e.

Tout.e participant.e autorise, par avance, l'association Centre Nautique de Plouhinec à citer ses noms et prénoms à des fins de communication sur le concours.

Article 7 - Jury et sélection des lauréats

Les vidéos seront visionnées par un comité de visionnage constitué de membres du Centre Nautique organisant le concours qui effectueront une sélection, au regard de l'originalité et de l'apport des vidéos sur le thème du concours.

Les organisateurs se réservent le droit refuser une vidéo, pour toute production qui serait jugée :

- attentatoire au respect de la dignité des personnes (propos discriminatoire, injurieux, contenu pornographique, ...),

- en contradiction avec les lois en vigueur.

Les vidéos seront présentées lors de la soirée vidéo des Championnats de France le samedi soir 4 novembre 2023 .

Les lauréat-e-s, seront sélectionné.e.s par un jury composé de membres du Centre Nautique de Plouhinec et de personnalités engagées dans le milieu du wave-ski.

Le jury se prononcera en toute impartialité, sans avoir à motiver sa décision.

La liste définitive des membres du jury sera arrêtée avant la date limite de dépôt des œuvres et rendue publique.

Les lauréat-e-s seront sélectionné(e)s sur les critères suivants :

- L'adéquation avec le thème du concours "wave ski 2023"
- L'originalité et la créativité de la vidéo
- La qualité technique et esthétique

Les candidat.e.s sont informé.e.s qu'il n'y aura pas de notification individuelle de rejet ni de justification apportée à la sélection effectuée par le jury. Les décisions du jury seront souveraines, elles ne donnent lieu à aucune justification et sont sans appel. La liste des lauréat.e.s sera publiée sur notre site Internet (<https://cnplouhinec.fr/>), après la manifestation publique lors de laquelle seront annoncés les résultats du concours.

Article 8 - Prix

Prix du jury : Jeunes - de 14 ; Ados 14-18 et + de 18

D'autres prix spéciaux pourront être mis en place, ils seront annoncés ainsi que leurs modalités durant la compétition.

Le nombre de prix dépendra du nombre d'inscriptions.

Les lots gagnés ne sont échangeables, ni contre d'autres lots, ni contre leur prix ou valeur. Les prix seront envoyés par la poste aux lauréat.e.s n'ayant pas pu les récupérer sur place.

Article 9 - Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation sans aucune réserve des candidat.e.s et/ou de leurs représentant.e.s légaux au présent règlement et aux principes du concours.

Article 10 - Autres modalités

L'association Centre Nautique de Plouhinec, en tant qu'organisatrice du concours, se réserve le droit de cesser, d'interrompre ou de prolonger, écourter ou modifier le concours et ses suites en tout temps si les circonstances l'exigent et sans qu'une quelconque indemnité

ne soit exigible par les participants. Elle se réserve la possibilité de prolonger la période de participation.

L'organisation ne serait être tenue responsable des retards ou des pertes des envois, du fait des services postaux, ou de leur destruction ou perte par tout autre cas fortuit.

Le simple fait de participer à ce concours implique la connaissance du présent règlement et son acceptation.

Toute fraude ou tentative de fraude au présent concours par un participant entraînera la disqualification de l'équipe à laquelle il appartient.

L'association se réserve la possibilité de modifier le présent règlement en cas de besoin, à prendre toute décision qu'elle pourrait estimer utile pour l'application et l'interprétation du règlement .

Bonne chance !

in English please !

Article 1 : Purpose of the contest

For the French championship organised by the Centre Nautique de Plouhinec taking place on November 4th, 5th and 6th 2023, the Centre Nautique organises a video contest beforehand meant for all competitors of wave ski surfing around the world.

This contest will be opened from 1st of March 2023, 9am (French Time UTC+1) and will end on October 15th 2023 at midnight (French Time UTC+1).

Why ?

- We want to promote younger surfers' practice.
- We want to promote the practice of FREE Wave Ski Surfing and reduce our carbon footprint by travelling less.
- Finally, we want to create an opportunity to let people who can't make it to our region to be part of the 2023 French championship through virtual media at Plouhinec.

The participants are invited to take part through the realisation of a video around the practice of Wave Ski Surfing (Maximal length : 3 minutes (credits included)).

The video must include 2 waves and 3 wide shots or transitions between each wave.

The video must be shot around 50km (31 miles) your usual surfing spot.

Both the rider and the editor of the video will be rewarded, we shall elect a pair.

The video must be shot in 2023.

The general theme of the video have to be around the theme of Wave Ski Surfing.

Article 2 : Eligibility conditions

There is no age limit to participate.

The waves must be ridden by the same person and shot by the same videast.

The participation to this contest is entirely free and the authors assure themselves that the video was entirely made in 2023.

Article 3 : Video delivery

The videos must be in good quality and sent through a WeTransfer similar platform to the following address : centrenautique@gmail.com

It must never have been uploaded publicly before !

Article 4 : Royalties

The participants assign on a non-exclusive basis, in France and in foreign countries, the entirety and without any concessions, the rights on the video sent in the context of the championship.

Article 5 : Image reproduction right

Participants commit to respect the copyright of any person shot, even if a person under 18 years old is shot.

Any participant authorises, in advance, the association Centre Nautique de Plouhinec to quote their name and first name in order to communicate around the contest.

Article 6 : Examining board and laureates

The videos will be watched by a viewing committee built of members of the Centre Nautique organising the contest. This committee shall select videos regarding the originality and the benefits of the contest's theme.

The organisers reserve the right to refuse a video if it is judged :

- Prejudicial to the integrity and dignity of any person (discriminatory language, racial slurs, pornographic content,...)
- In contradiction with local and effective laws.

The videos will be aired during the 4th of November 2023 in the occasion of French championship video night.

The laureates will be chosen by a committee built of members of the Centre Nautique de Plouhinec and leading figures of the wave-ski surfing community.

The examining board will decide on laureates impartially, without being bound to explain their choice.

The definitive list of examining board will be complete before the limit date of deposit and will be public.

The laureates will be chosen on the following criteria :

- The matching with the theme "Wave Ski Surfing 2023"
- Originality and creativity of the video
- Technical and aesthetics quality

The participants are told that there will be no individual notification if their video is rejected by the examining board. The decision of the examining board will be absolute, they shall not be contested and require any explanations. The list of laureates will be published on our website (<https://cnplouhinec.fr/>) after the event during which results will be announced.

Article 7 : Prizes

Examining board prizes :

- Under 14 years old
- Teenagers (14-18 years old)
- Adults (above 18 years old)

Other special prizes might be proposed, they shall be announced alongside their modalities during the competition.

The number of prizes will depend on the number of people participating.

Won prizes won't be tradeable, neither in exchange of other prizes nor their price/value.

Prizes will be sent by shipping services to the laureates who couldn't come get it in person.

Article 8 : Acceptance of rules

The participation to the contest implies the acceptance without any reservation to the following contest's rules and its aim by the participants and their legal tutors.

Article 9 : Other modalities

The association Centre Nautique de Plouhinec, as the organiser of the contest, keeps the right to interrupt, extend, shorten or change the contest and its terms if the circumstances indulge them to do so without any indemnity being possibly required by any participant. They will keep the possibility of extending the period of entering the competition.

The organisation shall not be held responsible for any delays in the sending or loss of the prizes by the shipping service providers, nor their destruction in any further case.
By participating in this contest, any participant certifies to be aware of the rules and commit to respect it.

Good luck